

Le Guide de la Rénovation

— Vol.1 —

*Ce qu'il faut savoir avant
de se lancer dans
la rénovation de sa
maison à La Réunion*



AU SOMMAIRE

I - La définition de vos besoins et de votre budget	4
A - Définir vos besoins	4
B - Calculer votre budget	5
C - Définir le phasage des travaux	5
II - La réglementation	6
A - PLU ou Plan Local d'Urbanisme	7
B - Vos rénovations de façade	7
C - Votre maison est en plein centre urbain	7
D - Demande d'autorisation et de permis de construire	7
E - Vos rénovations intérieures	7
III - Les rénovations intérieures	8
A - Changer le carrelage de votre maison	9
A-1/ Enlever un ancien carrelage	10
A-2/ Poser un nouveau carrelage	11
B - Monter une cloison de séparation	12
IV - Les rénovations extérieures	13
A - Monter un mur de sous-sol, de clôture et de soutènement	14
B - Enduire un mur en blocs	15
C - Réaliser sa terrasse	16
D - Faire son allée de garage	18
V - Les matériaux et les outils nécessaires à la rénovation	20
A - Les matériaux indispensables	21
B - Les outils nécessaires	24
C - Les équipements de protection individuelle (EPI)	27
VI - Le calcul de vos besoins en matériaux	28
VII - Le choix de vos fournisseurs	30

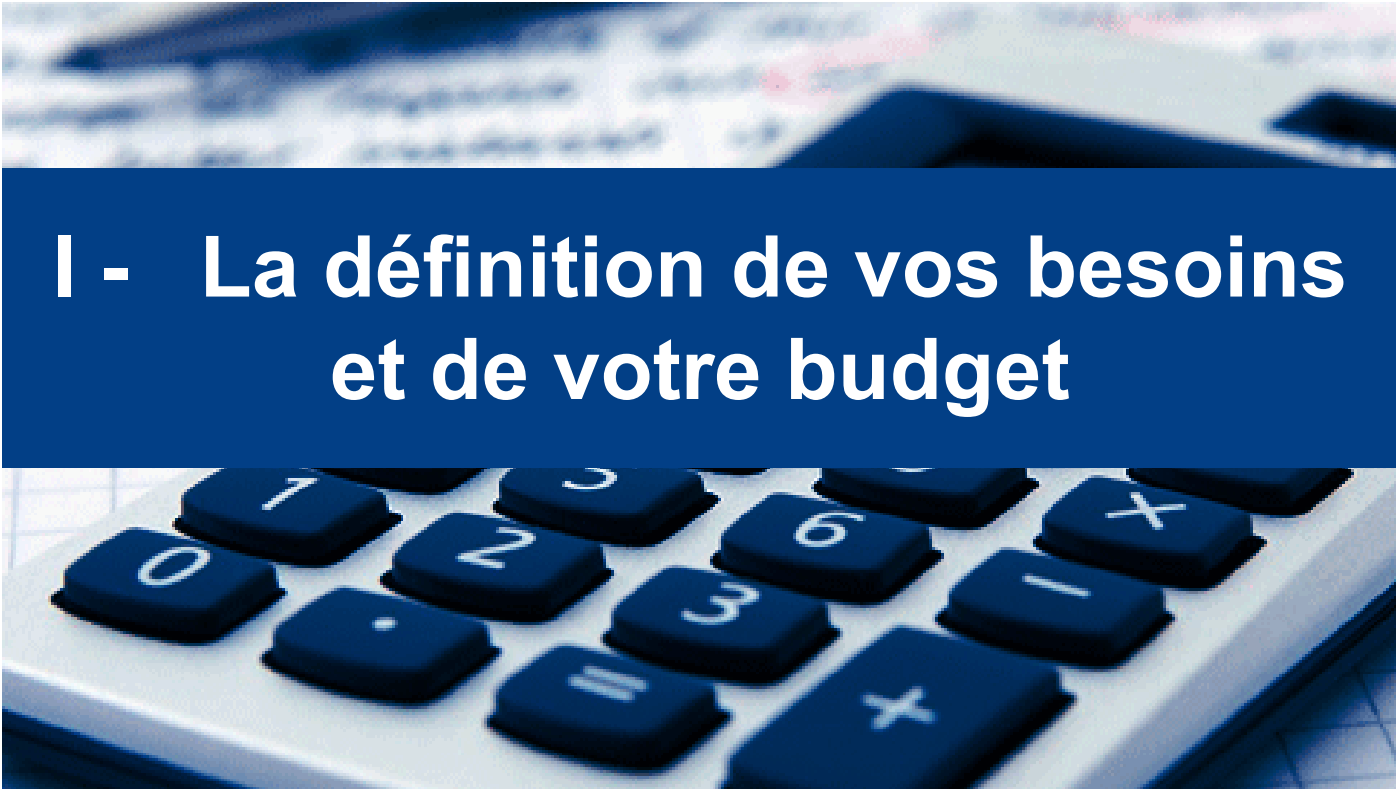
Introduction



Vous souhaitez vous lancer dans la rénovation de tout ou partie de votre maison ?
Vous êtes un bricoleur chevronné et vous avez besoin de conseils de professionnels ?

Comme vous le savez, une maison acquiert de la valeur lorsque vous réalisez des travaux de rénovation pour son embellissement intérieur et extérieur.

Ce guide, vous livre des informations utiles et des conseils pratiques avant de vous lancer dans la rénovation de votre maison.



I - La définition de vos besoins et de votre budget

A - Définir vos besoins

Avant d'engager des travaux de rénovation, nous vous conseillons de définir préalablement vos besoins avec exactitude.

Quelle est la partie de la maison que vous souhaitez rénover ?

En intérieur, souhaitez-vous changer de carrelage ou alors optimiser l'espace en y installant une cloison de séparation ?

A l'extérieur, avez-vous envie de refaire votre terrasse ou votre allée de garage ?

Vous devrez aussi définir ce que vous allez prendre en charge vous même et ce que vous allez confier à un professionnel. Certains aspects de la rénovation sont plus techniques que d'autres et donc plus compliqués.

Quelque soit votre besoin, avant de vous lancer, il est important de faire l'inventaire des travaux à réaliser et de lister les outils et les matériaux nécessaires.

B - Calculer votre budget

Faire cet inventaire vous permettra également de calculer avec exactitude les investissements que vous aurez à faire.

Par exemple, si vous souhaitez refaire votre terrasse, vous aurez besoin de béton. Vous pouvez le préparer vous-même, ou l'acheter prêt-à-l'emploi.

Si vous décidez de faire votre béton vous-même vous aurez besoin d'une bétonnière et de tous les matériaux nécessaires à sa fabrication (sable, gravier et ciment).

Plusieurs options vous sont offertes. A vous de calculer celle qui sera la plus avantageuse pour vous en terme de temps et de coût.

Pensez également aux arrivées d'eau et d'électricité. Le fait d'entreprendre des travaux de rénovation dans votre maison vous conduira peut-être à les déplacer. Si les compétences vous manquent dans ce domaine, n'hésitez pas à faire intervenir des professionnels et à intégrer leurs prestations dans votre budget.

C - Définir le phasage des travaux

Prendre un peu de temps à cette étape, vous en fera gagner par la suite. Il s'agit ici d'établir un planning des travaux. Il est par exemple difficilement concevable d'entreprendre de repeindre une pièce avant d'en démolir les cloisons.

Débutez toujours par les travaux qui concernent la structure de votre case (des fondations jusqu'à la charpente) pour ensuite aller vers le second oeuvre (réalisation de cloisons, pose du carrelage...), puis les finitions (peinture, pose des menuiseries intérieures et luminaires...).

Une fois vos besoins définis, votre budget calculé et votre planning de travaux établi, renseignez-vous sur les réglementations.

Voici quelques notions importantes que vous devez absolument connaître.



Règlementations

II - LA RÉGLEMENTATION

***Même en rénovation, il y des points essentiels à respecter.
Renseignez-vous sur la réglementation avant d'engager quelques
travaux que ce soit.***

A - PLU ou Plan Local d'Urbanisme

Le **Plan Local d'Urbanisme**, est un guide destiné à cadrer la réalisation de travaux d'aménagements dans une municipalité. Sa finalité est de trouver l'équilibre entre un aménagement urbain et le respect des espaces naturels dans un objectif de développement durable.

Il comporte des documents, tels que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le consulter vous donnera des indications sur l'architecture et les tons que doivent revêtir les façades de votre maison.

Tout ce que l'on peut voir de l'extérieur de votre maison doit être en concordance avec l'architecture et les couleurs de son environnement et le PLU de votre région.

B - Vos rénovations de façade

Pour vos travaux de rénovation de façade, vous devez être en accord avec l'article L132-1 du code de la construction :

“Les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté. Les travaux nécessaires doivent être effectués au moins une fois tous les dix ans, sur l'injonction qui est faite au propriétaire par l'autorité municipale”.

Vous devez déclarer à la mairie tous vos travaux de façade et ceux réalisés à l'extérieur de votre maison.

C - Votre maison est en plein centre urbain

Si votre maison se situe en plein centre urbain, vous devez demander à la mairie l'autorisation temporaire d'occupation de l'espace public pour l'installation d'échafaudages, de bennes, de clôtures de chantier...

D - Demande d'autorisation et de permis de construire

Aucune demande de permis de construire ou de déclaration de travaux n'est obligatoire pour tous les ouvrages dont la surface au sol est inférieure à 2m² et dont la hauteur ne dépasse pas 1m50. Il en est de même pour les murs de moins de 2m qui ne servent pas de clôture.

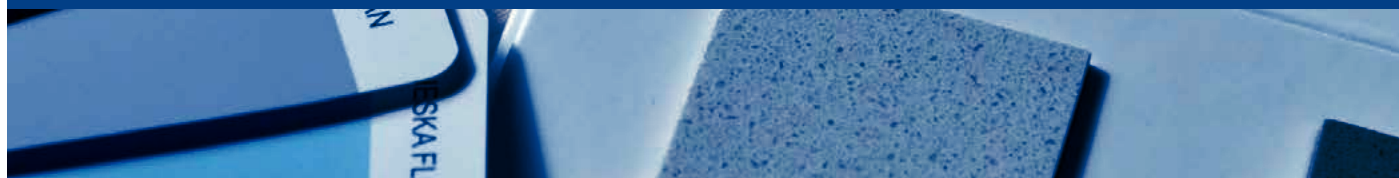
E - Vos rénovations intérieures de votre maison

Si vos rénovations concernent l'intérieur de votre maison, vous n'avez pas d'autorisation particulière à obtenir (ex : remplacement du carrelage, montage d'une cloison, renouvellement de la peinture...). En revanche, si les aménagements intérieurs modifient l'aspect extérieur de la maison ou augmentent la surface habitable de la maison, la demande d'autorisation, voire de permis de construire, est obligatoire.

***Vous voilà autorisé à pratiquer des travaux de rénovation dans votre maison !
Avant de passer à l'action, il est nécessaire de bien vous y préparer.***



III - Les rénovations intérieures



Changement de sols, suppression ou au contraire ajout de cloisons, les rénovations intérieures de votre case demandent d'y être bien préparé.

Nous vous donnons ci-dessous quelques conseils pour le changement de votre carrelage et la construction d'une cloison de séparation.



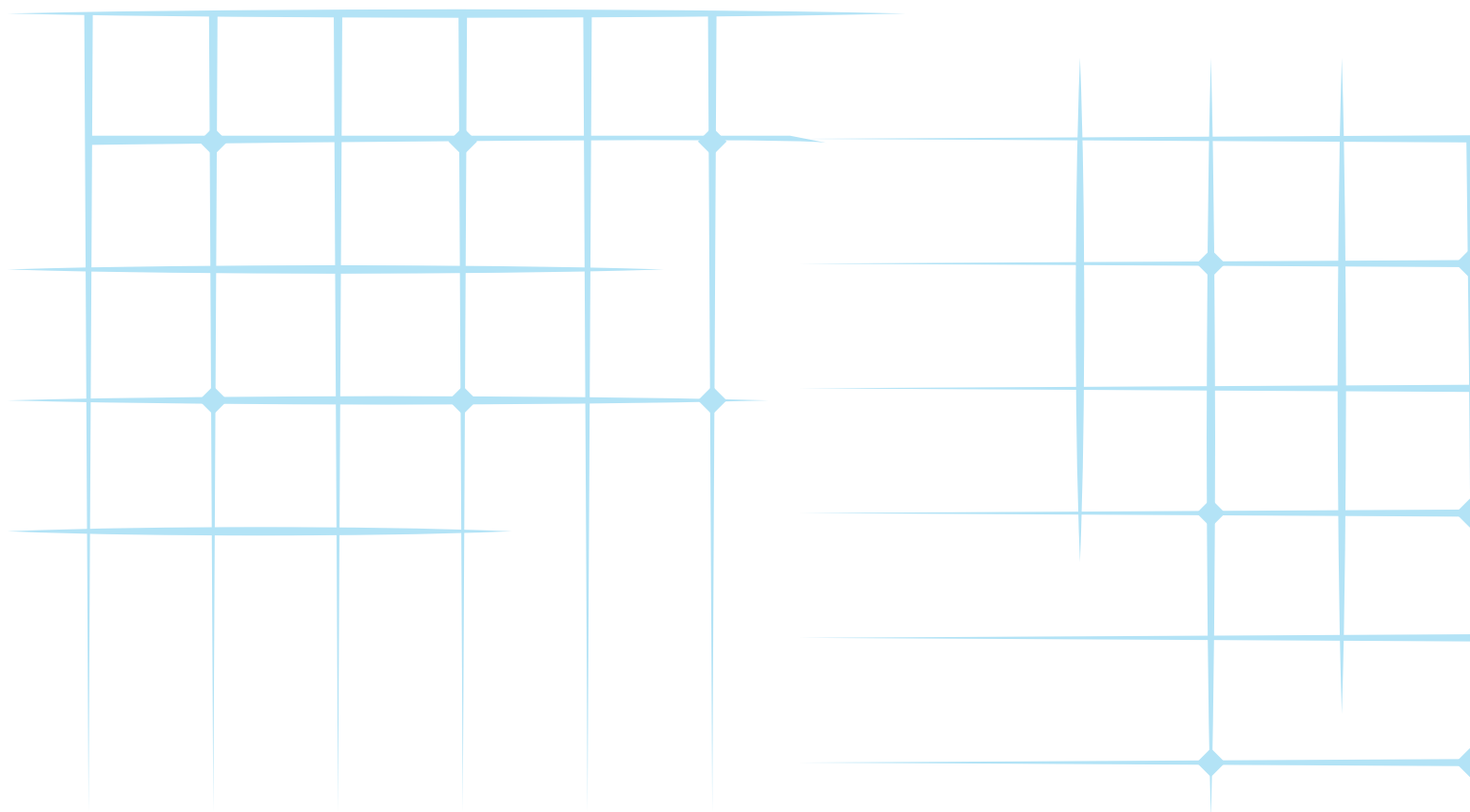
A - Changer le carrelage de votre maison

Deux options s'offrent à vous :

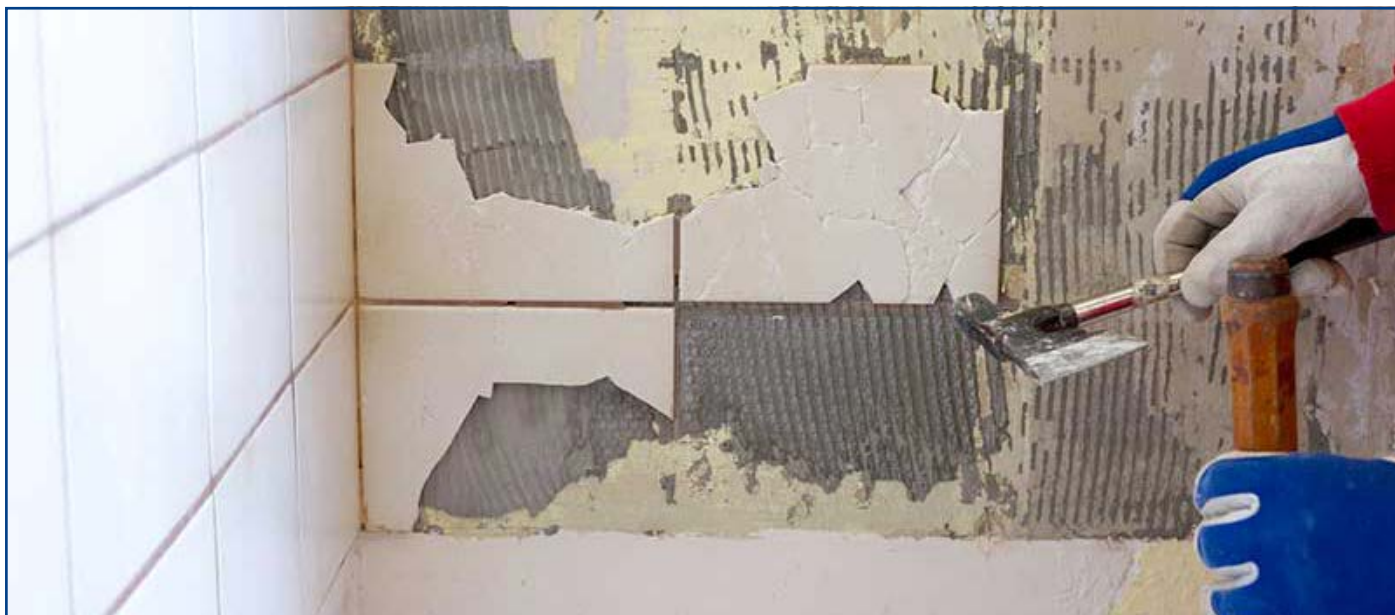
Soit vous effectuez la dépose, c'est-à-dire vous enlevez l'ancien carrelage ou alors vous posez le nouveau carrelage directement sur l'ancien.

La deuxième méthode est beaucoup plus simple et moins onéreuse. Attention, vous perdrez quelques centimètres du fait de la hauteur de sol supplémentaire.

Voyons maintenant les deux méthodes >>



A.1 / Enlever un ancien carrelage



Avant de changer votre carrelage, il vous faudra d'abord procéder à l'enlèvement de l'ancien. C'est une tâche ardue.

Afin d'ôter vous-même votre vieux carrelage, il vous faudra un burin, une massette, et surtout, du temps, une bonne dose d'énergie et de la persévérance.

Pour gagner en productivité vous pouvez également vous servir d'un burineur avec un burin plat.

Pensez à vous équiper avec les protections adéquates (genouillères, casque, lunettes, gants, bouchons d'oreilles, vêtements de travail).

Si vous avez tout cela, c'est parfait, vous pouvez y aller. Si ce n'est pas le cas, nous vous conseillons de faire appel à des professionnels.

Après avoir cassé les carreaux, ne négligez pas le temps passé à évacuer les gravats. Il vous faudra les amener à la déchèterie dans un sac suffisamment résistant.

Conseil du Pro

Si vous prévoyez de revoir vos installations électriques et votre plomberie, pensez à le faire avant la mise en place du nouveau carrelage.

A.2 / Poser un nouveau carrelage



Le plan de pose

En premier lieu, nous vous conseillons d'établir un plan de pose de votre carrelage. Pour cela, tracez deux axes perpendiculaires. La pose de votre carrelage commencera à l'intersection des deux axes.

Attention : Votre surface doit être parfaitement lisse pour accueillir le nouveau carrelage.

Conseils pour la pose

Le simple encollage est valable pour des carreaux ayant un format $< 50 \text{ cm}^2$.

Le double encollage (mortier sur support + carreau) se pratique sur des formats de carreaux $> 50 \text{ cm}^2$.

Vérifiez régulièrement la régularité de votre pose avec la règle de maçon et sa surface avec le niveau à bulle.

Comment choisir la bonne colle carrelage?

Il existe plusieurs types de colles avec des classes de performances spécifiques. Vous trouverez ci-dessous les colles les plus utilisées.

- **Colle C1** : Mortier-colle normal pour la pose de carrelage en intérieur uniquement (sols et murs). Elle s'utilise sur du sol béton.
- **Colle C2** : Mortier-colle amélioré pour la pose de carrelage en intérieur et extérieur (sols et murs). Elle s'utilise à la fois sur du sol béton mais également directement sur un ancien carrelage.
- **Colle C2 S1 ou S2** : Mortier-colle amélioré déformable. Elle s'utilise comme la colle C2 mais possède à la fois des propriétés d'adhérence élevées et une capacité à être déformé par une contrainte entre le carreau et la surface d'encollage, sans perte d'adhérence.



B - Monter une cloison de séparation



Avant d'envisager la construction d'une cloison, assurez-vous que vos sols et vos murs auront la capacité de la supporter.

Pour construire une cloison intérieure, vous avez le choix des matériaux :

- La plaque de plâtre
- Le bloc béton
- Les cloisons amovibles déjà pré-montées
- Les briques en verre

Le plus simple reste la plaque de plâtre pour sa rapidité d'installation.

Le montage se fait sur une ossature métallique (rail) dans lequel la plaque de BA13 viendra se glisser.

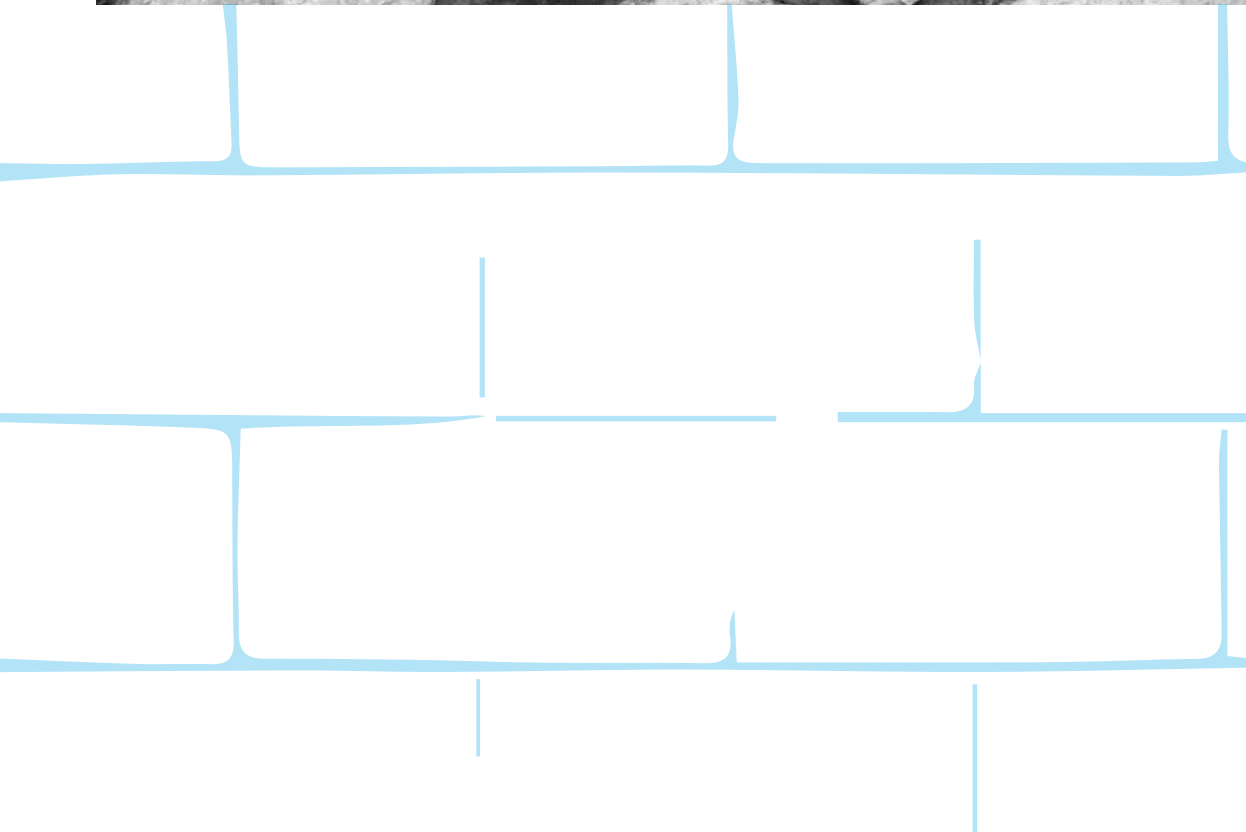
Dans les pièces humides (salle de bain, cuisine...), optez pour des plaques hydrofugées.

Attention : Il est important d'envisager en amont de la construction, la découpe de saignées dans la cloison pour permettre le passage des câbles.

***La rénovation intérieure de votre maison est soumise à des contraintes qu'il vous faut respecter.
Il en est de même pour vos rénovations extérieures.***



IV - Les rénovations extérieures





A - Monter un mur de sous-sol, de clôture et de soutènement.



Les constructions de murs en extérieur sont le plus souvent des murs de clôture et des murs de soutènement.

Pour les murs de clôture, les blocs utilisés sont les blocs français (dit également «traditionnel») et américains (dit «blocs US»).

Pour les murs de soutènement et la retenue décorative de terre, l'utilisation des blocs à bancher est recommandée.

• Calcul du nombre de blocs nécessaire

Pour monter un mur en blocs français, comptez 10 blocs par m² ou 13 pour les blocs américains. Pour être plus précis, référez-vous à notre calculateur ([LIEN](#))

• Montage du mur en blocs

Pour le montage du mur, il faut se référer au DTU 20.1 qui explique précisément les règles de l'art.

Plus généralement, le mur se monte en positionnant les blocs rangées par rangées et en quinconce. Les joints horizontaux et verticaux sont obligatoires. Le plus simple est d'utiliser un mortier de montage prêt-à-l'emploi qui vous fera gagner du temps. Pour solidifier la structure, n'oubliez pas les ferrillages.

Prenez soin de vérifier l'alignement des blocs avec le fil à plomb et le niveau à bulle.

Pensez à porter vos EPI (Equipements de protection individuelle) qui sont indispensables à votre sécurité.



B - Enduire un mur en blocs

Une fois le mur monté, la pose d'un enduit viendra finaliser l'aspect de celui-ci. L'enduit a une vocation à la fois esthétique et structurelle. Il va en effet décorer le mur en le lissant (étape préalable pour être peint) d'une part ; et renforcer le mur d'autre part.

Avant de réaliser votre enduit, veillez à la propreté de la surface. Nettoyez et dépoussiérez-la.

Un enduit de façade s'applique en trois couches successives. Entre les applications, il est nécessaire de laisser s'écouler un temps de séchage.

Entre la première couche, le gobetis, et la deuxième couche, le corps d'enduit, un laps de temps de 24h est nécessaire au séchage du gobetis.

Entre l'application du corps d'enduit et la troisième strate d'enduit, appelée la "finition", une semaine doit s'écouler pour que le temps de séchage du corps d'enduit soit optimisé.

Le gobetis est un mortier fluide qui s'applique par projection à la truelle. Il doit être de consistance plutôt liquide pour un résultat rugueux car il servira d'accroche pour le corps d'enduit.

Le corps d'enduit, plus épais nécessite une application à la truelle et un dressage à la règle de maçon. C'est la couche principale qui doit avoir une épaisseur de 10 à 15mm.

La finition, s'applique à la taloche en faible épaisseur (3-5mm).



C - Réaliser sa terrasse



En rénovation extérieure, faire une terrasse nécessite la préparation du sol, la réalisation du coffrage et le coulage de la dalle béton.

Préparation du sol

Si l'épaisseur souhaitée de votre dalle est supérieure au seuil de votre maison, il sera nécessaire de décaisser votre terrain. Définissez la hauteur finie de votre dalle à 3 cm en dessous des seuils de portes. Ensuite, stabilisez le sol en compactant une grave, sur une épaisseur de 10 cm minimum.

Préparation du coffrage

Afin de fixer les contours de votre dalle, vous aurez à fabriquer un coffrage. Nous vous conseillons d'utiliser des planches de bois d'environ 30 mm d'épaisseur. Si votre terrasse est en plein air, votre coffrage devra être légèrement en pente pour que les eaux de pluies ne stagnent pas. Pensez également à réaliser un joint de désolidarisation entre la dalle de béton et votre maison, si votre terrasse est adossée aux murs de votre case. Poser ensuite un polyane afin de limiter l'évaporation de l'eau du béton dans le sol.

Préparation du ferrailage

La pose d'un treillis métallique a pour objectif de renforcer le béton en répartissant les charges qui seront exercées sur votre dalle finie. Cela évitera à votre dalle de se fissurer. Disposez sur toute la surface des nappes de treillis métalliques en les liant entre elles.

La dalle de béton

Pour choisir votre béton, nous vous conseillons de vous rapprocher de votre fournisseur. Le fabriquer vous-même ou le commander prêt à l'emploi, les deux solutions sont possibles.

Selon le type de revêtement, il vous faudra patienter avant de recouvrir votre dalle, parfois jusqu'à un mois.

Apporter une touche créative à votre terrasse : les bétons décoratifs



Afin d'embellir votre terrasse en béton, il vous est possible de commander du béton décoratif. Le **béton décoratif** est un matériau esthétique, qui se décline en une multitude de coloris et d'aspects. Il est solide, et résiste à l'épreuve du temps. Sa pose nécessite cependant l'intervention d'un professionnel.

PENSEZ-Y !





D - Faire son allée de garage

Si c'est votre allée de garage que vous souhaitez rénover, nous vous conseillons trois types de revêtement facile à poser : la dalle gazon, la dalle béton, et le gravier.

La dalle gazon

La **dalle gazon** permet de réaliser des espaces verts stables, drainants et circulables. Elle est idéale pour les allées de garage et peut prétendre à un taux d'engazonnement de presque 40% par dalle !

Elle est ainsi à la fois **esthétique** et **écologique**.



La dalle béton

La **dalle en béton** d'une allée de garage doit pouvoir supporter la charge d'une voiture, et les fréquents passages de celle-ci. Nous vous conseillons par conséquent de vous préparer à réaliser une dalle en béton armé d'une épaisseur de 10 à 15 cm. Une fois prise, elle présente une solution sobre et simple à la solidité et durabilité de votre ouvrage.



Le gravier

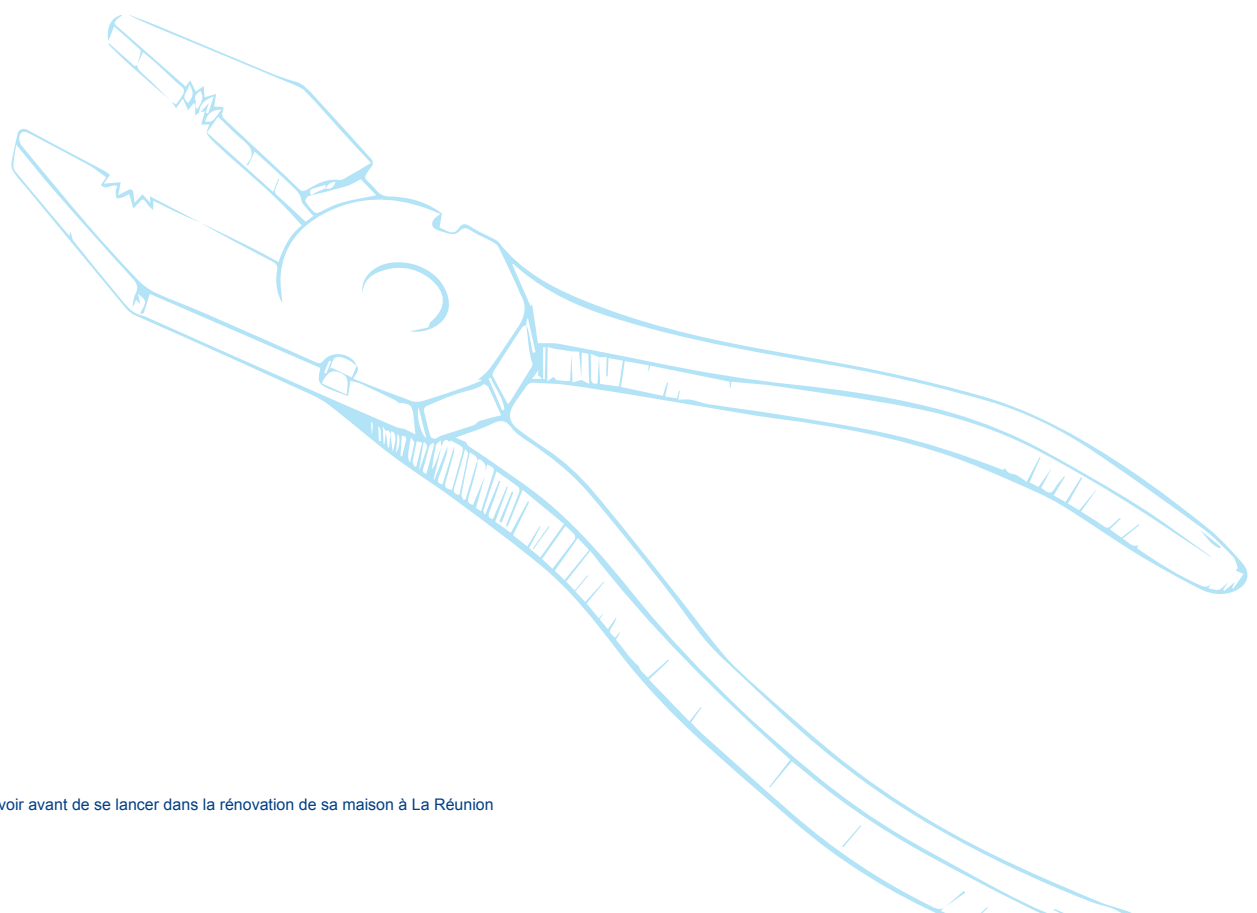
Le **gravier**, est une solution alternative élégante. Si vous optez pour celui-ci, prévoyez de creuser le sol de 30 cm pour pouvoir poser deux couches de gravier ainsi qu'un géotextile qui séparera les graviers de la terre et supprimera les pousses de mauvaises herbes. Les couches superposées de graviers concassés et de graviers fins aideront à stabiliser le sol. Afin de choisir votre gravier, nous vous proposons de vous rapprocher de votre fournisseur qui saura vous conseiller sur les meilleures options.



Après ces informations et recommandations, il vous faut faire le choix de matériaux de qualité et vous munir des outils essentiels afin de débuter vos travaux.



V - Les matériaux et les outils nécessaires à la rénovation



A - Les matériaux indispensables

Le bloc Français

Pour la réalisation de fondations, vides sanitaires, murs porteurs ou cloisons, le **bloc Français** (dit également «bloc traditionnel») est une valeur sûre. Bien meilleur que le bloc Américain, il améliore l'isolation thermique de 30% et l'isolation acoustique de 10%. Ce bloc certifié NF fait preuve d'une grande résistance (B40) et permet un montage rapide ! De dimensions standards 20x20x50, il vous faudra 10 blocs pour réaliser un mur d'1m².



Le bloc Américain

Le **bloc Américain** est léger, économique et polyvalent. C'est le bloc le plus souvent utilisé à La Réunion bien qu'il offre moins de confort que son cousin, le bloc Français. De dimensions standards 20x20x40, il vous faudra 12,5 blocs pour réaliser un mur d'1m².



Le béton prêt-à-l'emploi

Le **béton prêt-à-l'emploi** est une solution économique, performante et de qualité. Il vous fera gagner en temps et en pénibilité. Nous vous conseillons vivement de l'utiliser pour les travaux de rénovation de votre case.



Le ciment

Le **ciment** est également un matériau très courant. Pensez à utiliser du ciment conditionné dans des sacs résistants à l'eau. Ces sacs protégeront mieux votre ciment de la pluie et de l'humidité. Il existe plusieurs types de ciments. Le 32,5 à utiliser pour tous vos travaux courants; et le 42,5 qui est un ciment pour les travaux dits de structure (dallages, planchers...).

Privilégiez un ciment NF qui garantit la qualité et la régularité du produit.



Le bloc à bancher

Le **bloc à bancher** s'utilise pour les fondations des maisons individuelles, le soutènement et la retenue décorative de terre. Il a l'avantage de se monter à sec, ce qui peut vous faire gagner beaucoup de temps. Le béton sera, par la suite, coulé à l'intérieur pour solidifier la structure.

Il est également idéal pour vos constructions de piscines.

Le carrelage

Il se décline en plusieurs types (pierre naturelle, grès ou argile cuite), formes, motifs et tailles.

Certains **carrelages** sont rectifiés, ce qui permet de réaliser des joints plus minces.



Les mortiers prêts-à-l'emploi

Les **mortiers prêts-à-l'emploi** sont en phase de devenir des produits incontournables. Du mortier de montage pour les blocs en passant par du mortier de ragréage pour les murs ou encore du mortier colle pour le carrelage, il y en a pour toutes les applications. Fabriqués en usine, les mortiers sont fiables et vous feront gagner un temps considérable.



Les granulats

Concassés, puis calibrés, les granulats offrent une grande variété de matériaux. Ils peuvent être utilisés pour vos travaux de terrassements, de maçonneries, pour la fabrication de votre béton ou encore pour vos aménagements décoratifs.

Vous avez la possibilité de les commander sous différents formats : en **vrac**, en **Big Bag** (de 500 kg à 2 tonnes) ou en **sac** de 25 kg pour plus de maniabilité.



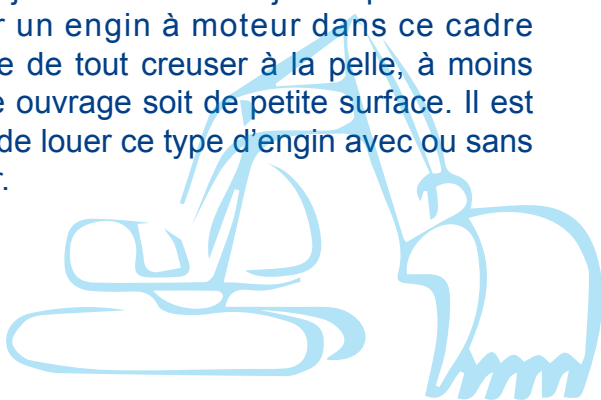


B - Les outils nécessaires



La mini-pelleteuse ou pelle

Dans le cadre de vos travaux de rénovation, la **mini-pelleteuse** sera la bienvenue lorsque vous aurez à creuser le sol de votre extérieur pour y construire une terrasse, faire une allée de garage ou encore pour mettre en place une allée de jardin. Il est toujours plus facile d'utiliser un engin à moteur dans ce cadre plutôt que de tout creuser à la pelle, à moins que votre ouvrage soit de petite surface. Il est possible de louer ce type d'engin avec ou sans chauffeur.



La bétonnière

Si vous préférez fabriquer votre propre béton, la **bétonnière** deviendra vite un indispensable dans la rénovation de votre maison. Le béton est un matériau fondamental dans la construction. Tout comme la mini-pelleteuse, vous avez la possibilité de louer votre bétonnière. Et si vous voulez gagner du temps et limiter la pénibilité lors de vos travaux, vous pouvez vous faire livrer du béton prêt-à-l'emploi que vous achèterez directement chez un fabricant.



La meuleuse

La **meuleuse** est probablement l'outil le plus indispensable à acheter ! Une meuleuse vous servira à tronçonner du béton, des blocs en béton mais également du carrelage, et du métal.

Pour des découpes de plus grandes profondeurs, on privilégiera la tronçonneuse (électrique ou thermique) qui apporte aussi un meilleur rendement.



La scie sauteuse

Vous aurez besoin d'une **scie sauteuse** pour vos travaux de découpe de bois. Pour réaliser le coffrage d'une dalle de béton par exemple. Vous pourrez également l'utiliser pour tous travaux de découpe de contreplaqué, PVC, plastique dur, métal, aluminium...



La truelle

Dans la catégorie des petits outils, la **trueue** occupe une place de choix. Elle vous servira à répartir vos couches de mortier et de béton. Elle vous sera utile aussi bien dans l'étape du gros oeuvre que dans l'édification de cloisons intérieures.



L'auge

L'**auge** va de paire avec la truelle puisqu'elle permet d'effectuer tous les mélanges pour vos bétons, mortiers et plâtres.



Le niveau à bulle

Un **niveau à bulle** détermine l'inclinaison d'une surface. Il vous sera très utile par exemple, lors de la construction de votre terrasse en béton pour vérifier l'inclinaison à 360° de la surface au moment de la pose du coffrage ou tout simplement pour la pose de cloisons.



La règle de maçon

La fameuse **règle de maçon** de 2 ou 3m en aluminium, permet à la fois d'aligner et niveler vos ouvrages de maçonnerie. Elle convient à de nombreuses applications aussi bien pour les sols que les murs

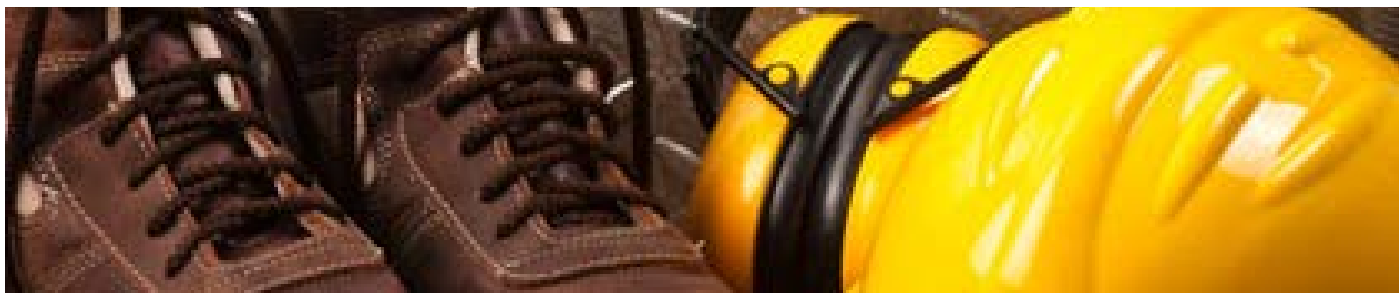
Un niveau à bulle intégré à la règle peut faciliter la mise à niveau.



Le cordeau traceur

Le **cordeau à tracer** est idéal pour toutes les mises à niveau. Pensez à utiliser une poudre qui résiste à l'eau pour la maçonnerie à l'extérieur. Une longueur de cordeau de 30m est généralement suffisante.



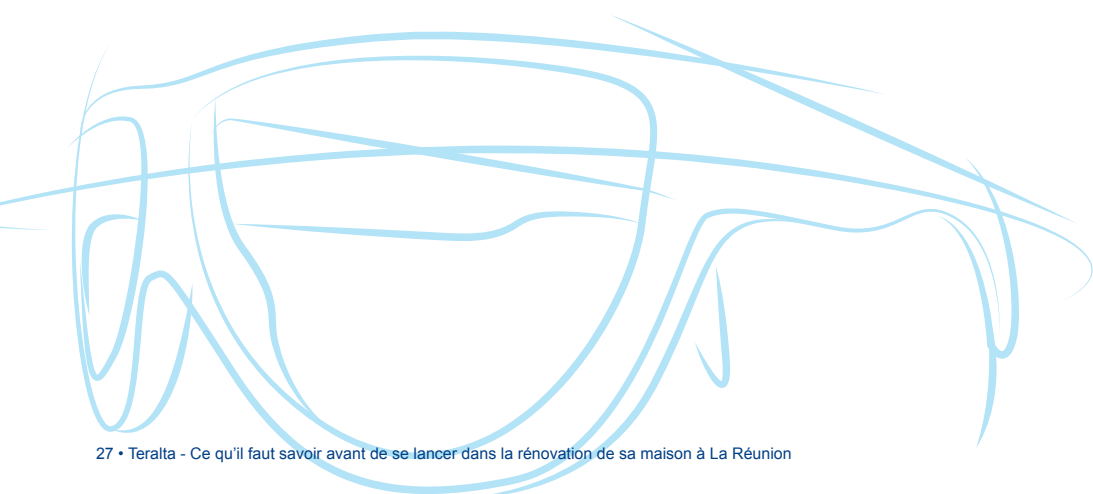


C - Les équipements de protection individuelle (EPI)



**NE NÉGLIGEZ PAS LES EPI.
IL EN VA DE VOTRE SÉCURITÉ.**

**Optez pour des gants, des vêtements de travail,
des chaussures de sécurité, des lunettes.
Pour les protections sonores, un casque ou des
bouchons d'oreilles sont appréciables.**





VI - Le calcul de vos besoins en matériaux



Cette étape est primordiale. Elle a pour finalité de vous assurer le meilleur choix et vous éviter tout gaspillage superflu.

Faites l'inventaire de vos besoins

Refaire un revêtement de sol ne nécessite pas les mêmes matériaux, ni le même investissement que de séparer deux pièces par une cloison. Votre but ici est de recueillir un inventaire exhaustif et minutieux de tous les matériaux nécessaires à votre ouvrage.

Renseignez-vous sur les types de matériaux et les méthodes de construction

Tout en établissant cette liste, vous serez également renseigné sur la diversité des matériaux et les nombreuses techniques d'exécution de votre projet. Par exemple, monter une cloison en bloc ou en plâtre ne représente pas du tout les mêmes coûts et connaissances.

Calculez vos quantités au plus juste

Une fois votre liste de matériaux établie et vos techniques de construction prises en compte, il est essentiel à cette étape, de calculer au plus juste la quantité de matériaux dont vous aurez besoin. Cela évitera tout gaspillage !

Un calculateur de matériaux à votre disposition

Pour vous permettre de définir plus précisément vos besoins, nous mettons à votre disposition des [calculateurs de matériaux](#) pour le gros oeuvre qui vous permettront d'évaluer vos quantités de béton, blocs, mortiers, ou encore ciment nécessaires à votre projet.

Par exemple, pour édifier un mur extérieur en blocs français de 6m de long sur 2m de haut (soit une surface de 12m²), vous aurez besoin de 120 blocs.

Maintenant que vous êtes mieux informé sur les matériaux et outils indispensables à la rénovation de votre maison, il ne vous reste plus qu'à choisir le meilleur fournisseur au meilleur prix.

VII - Le choix de vos fournisseurs



Le choix des fournisseurs a son importance dans le cadre des travaux de rénovation de votre maison. Un bon fournisseur livre le matériel et les matériaux commandés dans les délais impartis et propose à ses clients des produits et des services de qualité. N'hésitez pas à mettre en concurrence plusieurs fournisseurs.

Pour bien choisir votre fournisseur, voici une liste de bonnes questions à vous poser.

Le prix, un facteur déterminant de votre achat

- Si vous le comparez avec d'autres fournisseurs, vous paraît-il juste ?
- Comprend-t-il la livraison ?
- Votre fournisseur vous propose-t-il des facilités de paiement ?
- Êtes-vous sûr de comparer des produits identiques aux mêmes caractéristiques ?
- Pouvez-vous vous faire livrer différents types de matériaux sur le même camion ?

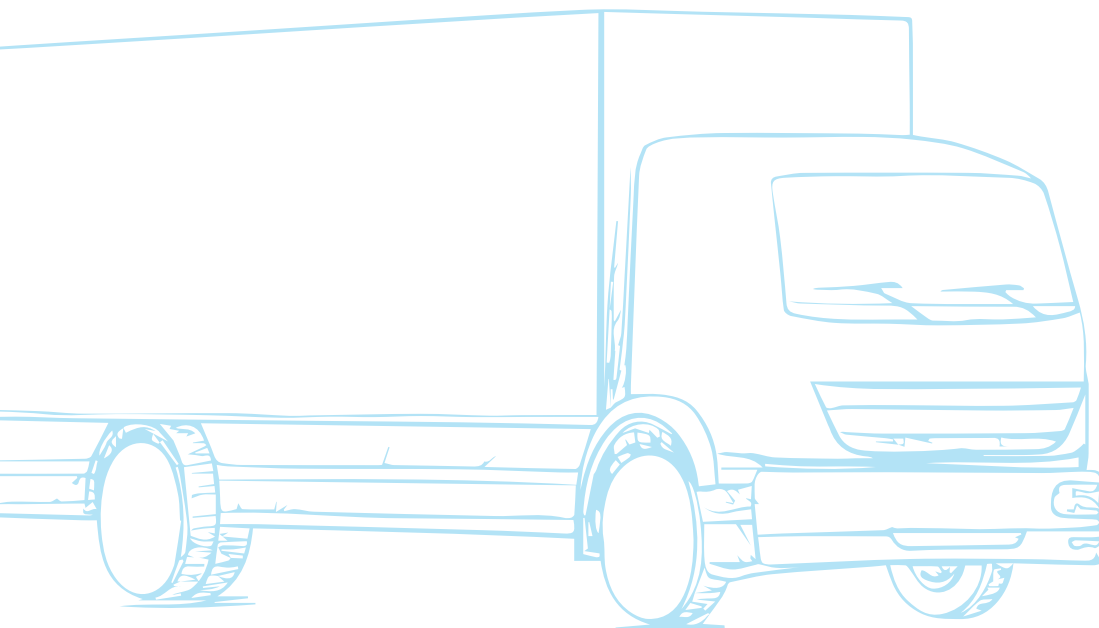
La qualité des produits, une caractéristique primordiale

- Votre fournisseur propose-t-il des produits de qualité ?
- Propose t-il des produits certifiés ?
- Communique -t-il sur la documentation technique de ses produits ?
- Votre fournisseur est-il connu dans le métier ?

La qualité du service, un gage de fiabilité et de sérieux

- Votre fournisseur se rend-t-il disponible facilement pour vous ?
- Est-il réactif ?
- As-t-il de bons conseils à vous donner ?
- Propose t-il une offre multi-produits pour répondre à vos besoins ?

**En répondant à ces questions,
vous poser un cadre au choix de votre fournisseur.**



Conclusion



En synthèse, les points abordés dans ce [guide](#) :

- La définition de vos besoins
- Le calcul de votre budget
- La réglementation sur les travaux de rénovation intérieur et extérieur de votre case
- Nos conseils sur vos rénovations intérieures
- Nos recommandations et informations sur vos rénovations extérieures
- Les matériaux et les outils indispensables à la rénovations de vos intérieurs et vos extérieurs
- Les bonnes questions à se poser pour choisir un fournisseur de qualité

Ils constituent les points essentiels qui vous permettront de bien vous préparer avant de vous lancer dans la rénovation de votre maison à La Réunion.

**Comme le dit le dicton créole, « *pa kapab' lé mor san éséyé* »,
alors à vous de jouer !**

TERALTA, c'est :

- Plus de 50 ans de présence à La Réunion
- 2 sociétés : Teralta Granulat Béton Réunion et Teralta Ciment Réunion
- 5 activités : granulat, béton, préfabrication, ciment et mortier
- 11 sites de production et de commercialisation
- 1 laboratoire qualité performant
- Des collaborateurs engagés pour la satisfaction clients

LE MEILLEUR RESTE À BÂTIR



L'AUTEUR Damien BEAUCHEIX

«J'évolue dans le secteur du BTP depuis près de 10 ans. Passionné par la construction, je participe au développement des produits et services de Teralta.

Aujourd'hui, j'accompagne les équipes de Teralta pour une meilleure compréhension des attentes de vos projets BTP.»



JE PRENDS CONTACT AVEC UN EXPERT TERALTA

2 rue Amiral Bouvet CS 91099
97829 Le Port Cedex

0262 42 69 69

www.teralta-crh.com

contact@teralta-crh.com

